

UZEMAIN

REUNION PUBLIQUE
Mercredi 17 Mars 2004 à 20h30
en Mairie



Tout au long de son mandat, Jackie PIERRE a prouvé son efficacité.

A la mairie de La Chapelle-aux-Bois, à la tête de l'Association des Maires des Vosges, au sein des Syndicats Intercommunaux du Pays de la Vôge et des Eaux de la Vôge, comme au Conseil Général, ses qualités humaines, son goût de l'action, son sens du dialogue sont unanimement reconnus et appréciés.

Elu par ses pairs, Vice-Président délégué aux finances et aux transports, Jackie PIERRE consacre tout son temps à l'exercice de son mandat.

Malgré un emploi du temps chargé et les lourdes responsabilités qui lui ont été confiées, Jackie PIERRE toujours présent sur le terrain, sait rester à l'écoute des élus et des habitants de son canton.

Chacun peut en témoigner, ce n'est jamais en vain que l'on fait appel à lui !

Son engagement est total car Jackie PIERRE, vous le savez, n'est pas homme à faire les choses à moitié...

Préférant l'action concrète aux discours démagogiques et aux promesses illusoires, Jackie PIERRE construit avec les équipes municipales des projets cohérents et utiles à tous.

Fondés sur le dialogue et la concertation, ces projets se sont traduits dans notre commune par des réalisations concrètes.

Aujourd'hui, ces actions doivent être poursuivies et de nouveaux projets doivent être engagés.

Dans l'intérêt de notre commune, dans l'intérêt de notre canton et dans l'intérêt des Vosges, le 21 mars, renouvez votre confiance à

Jackie PIERRE

UN ELU PROCHE DE VOUS AU QUOTIDIEN

UZEMAIN

Partenaire privilégié des communes auxquelles il apporte un soutien financier indispensable, le Conseil Général contribue à améliorer la vie quotidienne des habitants du canton.

Grâce aux interventions de Jackie PIERRE, notre représentant à l'assemblée départementale, **844.016 euros ont été investis** dans notre commune de 1998 à 2003.

- Réhabilitation des stations de traitement d'eau potable
- Extension et renforcement du réseau d'alimentation en eau potable
- Renforcement du réseau électrique et amélioration de l'éclairage public le long de diverses voies
- Enfouissement des réseaux basse tension le long de la RD 44 près de l'école (par le Syndicat Intercommunal d'Électrification de la Plaine des Vosges)
- Réfection et aménagement des voies communales (N°6, 21, 113, 114, 120), création d'une voie d'accès à l'usine Toda...

Pour améliorer notre cadre de vie, la commune d'Uzemain a réalisé d'importants travaux auxquels le Conseil Général a contribué en versant 665.909 Euros de subventions.

59.452 Euros ont également été investis par le Conseil Général pour réaliser des travaux au cimetière et à la chapelle Notre Dame de Thielouze, pour équiper deux classes maternelles du groupe scolaire, créer un pôle associatif et un point multi-services, réhabiliter un logement communal.

A noter également les aides versées au titre du développement local dans le cadre de l'opération d'aménagement de bourg et celles accordées pour créer ou réhabiliter des voies forestières et aider au nettoyage des parcelles sinistrées par la tempête.



Groupe scolaire



Création de routes forestières



Notre Dame de Thielouze

A ces subventions accordées par le Conseil Général à notre commune, s'ajoutent différentes aides versées pour soutenir les activités économiques et l'emploi, le commerce, l'artisanat, l'agriculture, le tourisme et les associations locales ainsi que les sommes considérables consacrées à l'Action sociale ou celles investies sur le réseau routier, dans le collège Camille Claudel et dans les deux maisons de retraite de notre canton.

**POUR QUE L'ACTION CONTINUE
LE 21 MARS
CHOISISSEZ UN ELU PROCHE DE VOUS
VOTEZ
Jackie PIERRE
Candidat de la Majorité Départementale**